



FORMATION CONTINUE 2024

PRESENTIEL

VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

COMMENT PROTEGE-T-ON LES ENFANTS AUJOURD'HUI ? DEBAT

**Vendredi 19 janvier
De 14h00 à 17h00**

**Salle Minerve
Cour d'Appel de Toulouse**

Odile BARRAL
Ancienne coordonnatrice
TPE de TOULOUSE
Modérateur

Gratuit

Objectifs : Les avocats, après avoir écouté le témoignage édifiant de Jonathan Moncassin qui, avec l'aide de la journaliste Laetitia Delon, a raconté son histoire dans son livre : "Le bruit des talons aiguilles, itinéraire d'un enfant placé", débattront pour mieux protéger les enfants, chacun de sa place, avec tous les professionnels de l'enfance, du médico-social, de l'Aide sociale à l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse, des magistrats, des fonctionnaires, des avocats...

Pré requis : Être avocat.

Programme :

Dans ce récit de vie puissant qui relate l'histoire du parcours incroyable d'un enfant battu, Jonathan Moncassin raconte son passé d'enfant battu, mal aimé, dont le seul réconfort est d'être auprès de ses frères et sœurs qu'il aime et protège. Cette bulle sera un jour rompue par un placement en foyer, à l'âge de 10 ans. Contre toute attente, ce placement s'avèrera salvateur, grâce aux éducatrices et éducateurs qui le respecteront, lui donnant confiance en lui. Au fil des mois et des rencontres, Jonathan déploie ses ailes et apprend le goût de l'effort et découvre la beauté des choses.

Jonathan Moncassin explique la réussite de son parcours par les rencontres et les mains tendues qu'il a su saisir. Il revalorise le travail social qui constitue cette bouée à laquelle s'accrocher quand sa propre famille est défaillante.

Bravant les obstacles liés à sa dyslexie et ses difficultés scolaires, il est aujourd'hui éducateur spécialisé.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux), 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière) et 3 (Niveau Expert s'adressant aux spécialistes et praticiens confirmés de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée au début de la séance par un émargement.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2024 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@edasop.fr
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)